

## COMMISSION DES ÉTUDES

### RÉSOLUTION 258-CE-1790

concernant l'émission de diplômes

---

adoptée par la Commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent cinquante-huitième réunion, tenue le jeudi 6 septembre 2007, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** l'article 115 du Règlement général 2 concernant les études de premier cycle et l'article 187 du Règlement général 3 concernant les études de cycles supérieurs et la recherche de l'Université du Québec;

**ATTENDU** les vérifications effectuées par les directrices et les directeurs de module et les responsables de programmes;

**ATTENDU** la recommandation du registraire;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Denis Hurtubise,

#### **IL EST RÉSOLU :**

**DE CERTIFIER** que les étudiantes et les étudiants ont satisfait aux exigences du programme auquel elles et ils s'étaient inscrites et inscrits;

**DE RECOMMANDER** à l'Assemblée des gouverneurs de leur octroyer le diplôme correspondant au programme auquel elles et ils s'étaient inscrites et inscrits.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le secrétaire général,



Luc Maurice

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 258-CE-1791**

concernant l'émission d'attestations d'études – programmes courts de deuxième cycle

---

adoptée par la Commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent cinquante-huitième réunion, tenue le jeudi 6 septembre 2007, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la politique concernant le Cadre institutionnel des programmes courts adoptée par la résolution 173-CA-2614;

**ATTENDU** les vérifications effectuées par les responsables de programmes;

**ATTENDU** la recommandation du registraire;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Denis Hurtubise,

**IL EST RÉSOLU :**

**DE RECOMMANDER** au Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais d'émettre les attestations d'études – programmes courts de deuxième cycle – aux étudiantes et aux étudiants qui ont satisfait aux exigences des programmes courts.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le secrétaire général,



Luc Maurice

## COMMISSION DES ÉTUDES

### RÉSOLUTION 258-CE-1792

concernant l'émission de diplômes par l'Université du Québec à Montréal

---

adoptée par la Commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent cinquante-huitième réunion, tenue le jeudi 6 septembre 2007, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** les protocoles d'entente fixant les modalités d'association entre l'Université du Québec à Montréal et l'Université du Québec en Outaouais;

**ATTENDU** l'article 115 du Règlement général 2 concernant les études de premier cycle et l'article 187 du Règlement général 3 concernant les études de cycles supérieurs et la recherche de l'Université du Québec;

**ATTENDU** les vérifications effectuées par les directrices et les directeurs de module et les responsables de programmes;

**ATTENDU** la recommandation du registraire;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Guilhème Pérodeau,

#### **IL EST RÉSOLU :**

**DE CERTIFIER** que les étudiantes et les étudiants ont satisfait aux exigences du programme auquel elles et ils s'étaient inscrites et inscrits;

**DE RECOMMANDER** à l'Université du Québec à Montréal de leur octroyer le diplôme correspondant au programme auquel elles et ils s'étaient inscrites et inscrits.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le secrétaire général,



Luc Maurice

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 258-CE-1793**

concernant le projet de majeures en arts visuels, en bande dessinée et en design graphique

---

adoptée par la Commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent cinquante-huitième réunion, tenue le jeudi 6 septembre 2007, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** le projet de majeures en arts visuels, en bande dessinée et en design graphique;

**ATTENDU** la résolution C-EMI-2007-1-1 du Conseil de l'École multidisciplinaire de l'image tenu le 29 mai 2007;

**ATTENDU** la résolution UQO-APEMI-SP-07-08-02 de l'Assemblée professorale de l'École multidisciplinaire de l'image tenue le 15 août 2007;

**ATTENDU** la résolution UQO-APEMI-SP-07-08-03 de l'Assemblée professorale de l'École multidisciplinaire de l'image tenue le 15 août 2007;

**ATTENDU** la résolution 45-SCE-93 de la quarante-cinquième réunion de la Sous-commission des études du 29 août 2007;

**ATTENDU** les explications du doyen des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Hurtubise, appuyée par madame Catherine Lanaris,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'ADOPTER** le projet de majeures en arts visuels, en bande dessinée et en design graphique;

**DE DONNER** un avis favorable au Conseil d'administration concernant le projet de majeures en arts visuels, en bande dessinée et en design graphique.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le secrétaire général,



Luc Maurice

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 258-CE-1794**

concernant le projet de programme de doctorat en psychologie (cheminement professionnel)

---

adoptée par la Commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent cinquante-huitième réunion, tenue le jeudi 6 septembre 2007, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** le projet de programme de doctorat en psychologie (cheminement professionnel);

**ATTENDU** les descriptifs de cours proposés simultanément au projet de doctorat;

**ATTENDU** l'extrait N° 425 du procès-verbal de l'Assemblée départementale du Département de psychoéducation et de psychologie du 20 août 2007;

**ATTENDU** l'extrait N° 428 du procès-verbal de l'Assemblée départementale du Département de psychoéducation et de psychologie du 20 août 2007;

**ATTENDU** la résolution 45-SCE-92 de la quarante-cinquième réunion de la Sous-commission des études du 29 août 2007;

**ATTENDU** les explications du doyen des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Hurtubise, appuyée par madame Guilhème Pérodeau,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'ADOPTER** le programme de doctorat en psychologie (cheminement professionnel);

**D'ACHEMINER** le projet au Conseil des études pour approbation;

**DE RECOMMANDER** au Conseil d'administration d'offrir ce programme de doctorat à compter du trimestre d'automne 2009.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le secrétaire général,



Luc Maurice

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 258-CE-1795**

concernant la nomination de deux (2) personnes chargées de cours et d'un (1) professeur au Comité de discipline

---

adoptée par la Commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent cinquante-huitième réunion, tenue le jeudi 6 septembre 2007, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** l'article 112 du Règlement général 2 de l'Université du Québec : « Les études de premier cycle »;

**ATTENDU** les articles 8.1 et 8.2 du Règlement concernant le plagiat et la fraude en vigueur à l'UQO;

**ATTENDU** l'appel de candidatures effectué par le secrétaire général auprès des personnes chargées de cours;

**ATTENDU** la désignation faite le 23 avril 2007 lors de l'Assemblée générale statutaire des chargées et chargés de cours de l'UQO;

**ATTENDU** la perte de qualité de madame Christiane Benoît et l'intérêt du troisième membre professeur (monsieur Mario Lepage) à siéger au Comité de discipline;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Hurtubise, appuyée par monsieur David Clément,

### **IL EST RÉSOLU :**

**DE NOMMER** le professeur suivant à titre de membre au Comité de discipline, et ce, pour un mandat de deux (2) ans, soit du 7 septembre 2007 au 6 septembre 2009 :

- Monsieur Mario Lepage

**DE NOMMER** les personnes chargées de cours suivantes à titre de membres du Comité de discipline, et ce, pour un mandat de deux (2) ans, soit du 7 septembre 2007 au 6 septembre 2009 :

- Monsieur André Régimbald
- Monsieur Pascal Sergent

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le secrétaire général,



Luc Maurice

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 258-CE-1796**

concernant le projet de modification mineure de la maîtrise en développement régional (3480)

---

adoptée par la Commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent cinquante-huitième réunion, tenue le jeudi 6 septembre 2007, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** l'extrait du procès-verbal de la 7<sup>e</sup> réunion du comité de programme de la maîtrise en développement régional du 29 mai 2007;

**ATTENDU** la justification de l'ajout du cours;

**ATTENDU** les explications du doyen des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Hurtubise, appuyée par monsieur Jean-Pierre Lévy Mangin,

**IL EST RÉSOLU :**

**DE MODIFIER** la liste des cours optionnels de la maîtrise en développement régional (3480) par l'ajout du cours TSO7003 *Travail social et développement local* en remplacement du cours TSO6002 *Travail social et micro développement*.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le secrétaire général,



Luc Maurice

## COMMISSION DES ÉTUDES

### RÉSOLUTION 258-CE-1797

concernant la modification de la banque de cours-rattachement départemental

---

adoptée par la Commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent cinquante-huitième réunion, tenue le jeudi 6 septembre 2007, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la résolution 292-CA-4280 du Conseil d'administration qui acceptait les recommandations contenues dans le rapport du Comité bipartite UQO-SPPUQO – Entente 2005-7, signée le 15 octobre 2005, concernant les modalités d'intégration de la professeure Marie Fontaine au Département des sciences comptables;

**ATTENDU** que le rapport du Comité bipartite identifiait les cours dont la responsabilité départementale devait être transférée au Département des sciences comptables afin de permettre à madame Fontaine d'assumer sa tâche normale d'enseignement;

**ATTENDU** que l'offre actuelle de ces cours ne permet plus à madame Fontaine d'assumer sa tâche normale d'enseignement;

**ATTENDU** la lettre d'entente 2007-4, signée le 6 septembre 2007 par l'Université du Québec en Outaouais et le Syndicat des professeures et des professeurs de l'UQO, visant à corriger cette situation;

**ATTENDU** qu'il est exceptionnel, pour la Commission des études, que cette procédure soit réalisée sans solliciter l'avis des assemblées départementales concernées;

**ATTENDU** les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Denis Hurtubise,

### **IL EST RÉSOLU :**

**DE MODIFIER** la banque de cours en transférant la responsabilité départementale du Département d'informatique et d'ingénierie au Département des sciences comptables, des cours *MAT3253 Géométrie I*, *MAT3263 Géométrie II* et *MAT1233 Équations différentielles* et de ramener la responsabilité départementale du cours *MAT0123 Calcul différentiel et intégral* du Département des sciences comptables au Département d'informatique et d'ingénierie, et ce, à compter du trimestre d'hiver 2008.

### **ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

Le secrétaire général,



Luc Maurice